



Communiqué du 2 février 2017

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec Louis Capital Markets

Le Groupe CAPELLI annonce la mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec Louis Capital Markets à compter du 2 février 2017.

Ce contrat de liquidité, conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) et approuvée par l'Autorité des Marchés financiers le 21 mars 2011, porte sur les titres CAPELLI admis aux négociations sur Euronext Paris.

Les moyens affectés à la mise en œuvre du contrat de liquidité confié à Louis Capital Markets sont les suivants :

- Nombre d'actions CAPELLI : 2 328 titres
- Solde en espèces : 52 200 €

Prochaine publication : chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2016/2017, le 14 février 2017 après bourse

A propos du Groupe CAPELLI

Spécialiste de l'aménagement d'espaces de vie depuis 1976, le groupe familial CAPELLI fait construire et commercialise des appartements, VillaDuplex®, maisons et bureaux.

CAPELLI met son expertise à la disposition de clients privés et publics autour de ses différents métiers : promotion, aménagement, marchand de bien, gestion d'investissement immobilier, habitat social, conseil.

Capitalisant sur ses savoirs faire et la qualité de son process, CAPELLI apporte des réponses concrètes aux attentes des collectivités et des particuliers.

CAPELLI conçoit ainsi des opérations qui prennent en compte l'organisation des communes et les besoins des citoyens.

Le Groupe est présent en France, Suisse et Luxembourg.

Coté sur Euronext Paris Compartiment C – Code Isin : FR 0010127530 – Bloomberg CAPLI FP – Reuters CAPLI. PA

Contacts

Christophe Capelli - Président Directeur Général

Rodolphe Peiron – Directeur Général Adjoint

Hervé Bonnaz – Directeur Financier

Tel : 04 78 47 49 29 – www.groupe-capelli.com